



Tests de compétence linguistique approuvés

Les tests de compétence linguistique suivants ont été approuvés par l'OPINB

- International English Language Testing System – Academic Version (IELTS)
- Canadian English Language Benchmark Assessment for Nurses (CELBAN)
- Test d'évaluation de français (TEF)
- Occupational English Test (OET)
- Pearson - PTE Academic (PTE)
- Test de connaissance du français (TCF)

	IELTS	CELBAN	OET	PTE	TEF	TCF
Expression orale	7.0	8	B	75	5	10
Compréhension orale	7.0	9	B	73	4	458
Compréhension écrite	6.5	8	C+	66	4	453
Expression écrite	6.5	7	C+	68	4	10
Résultats globaux	7.0	N/A	N/A	N/A	N/A	

Les candidates peuvent obtenir la note minimale dans tous les volets du test linguistique sur deux séances, à condition que : le délai entre les deux séances ne dépasse pas six mois et n'est pas permis de mélanger des volets de différents tests linguistiques pour arriver à une note de passage.

Les résultats des tests sont valides pendant deux ans à partir de la date du test.